

ANALYSE COMPARATIVE Charte du PNR 2011-2023 / Application de la loi SRU

1- SITUATION DES COMMUNES AU REGARD DE LA LOI SRU

Communes PNR qui ont atteint les 25%	Magny les Hameaux	1
Communes PNR qui n'ont pas atteint les 25%	Chevreuse Jouars-Pontchartrain	9

2- CONSEQUENCES SUR LE PARC DE LOGEMENTS

	Besoin en logements à réaliser par an	Besoin en logements (en %)
Objectif de la Charte 2011-2023 sur les 49 communes du Parc	459	100,0

Sur les 9 communes qui n'ont pas atteint les 25% :

(Hors Rambouillet, Gif-sur-Yvette et Magny-les-Hameaux)	Nombre de logements à réaliser par an	Part des constructions par rapport aux objectifs de la Charte du Parc sur les 49 communes (%)
LLS à construire annuellement pour atteindre 25% en 2025 (si 100% de LLS) Total de la colonne G	234	50,9
Construction neuve résultante annuelle (Mixité - Construction privée + LLS)		
Hypothèse 50% logements privés / 50% logements sociaux	623	135,8
Hypothèse 30% logement privés / 70% logements sociaux	445	97,0

3- IMPACTS DEMOGRAPHIQUES

	Taux de croissance annuelle - sur la période 2011-2023 (%)
Objectif Charte - Taux de croissance démographique annuelle moyen	0,55
Objectif SDRIF - Taux de croissance démographique annuelle moyen	0,75

	Nombre d'habitants	Taux de croissance annuelle moyen (2011-2023)
TOTAL population en 2009 sur les 9 communes	34 719	
TOTAL population en 2025 attendue sur les 9 communes Hypothèse 50% logements privés / 50% logements sociaux	49899	2,83